



N°1511  
Entrée le 14.11.2024  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler  
Luxembourg, le 15.11.2024  
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 14 novembre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et à Monsieur le ministre des Finances.

En septembre 2023, la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI) avait mis en place un « Financement Spécial Anti-Crise Construction » pour les entreprises de la construction, de gros-œuvre, d'équipement technique et de parachèvement. La SNCI offrait de financer jusqu'à 80% du besoin global de telles entreprises, sous réserve que le solde de 20% eut été financé par la banque intermédiaire.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- Combien de demandes ont été introduites ?
- Combien de demandes ont été acceptées ?
- Quel est le montant total des prêts accordés ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Paulette Lenert".

Paulette Lenert  
Députée